

Le revêtement sélectionné, Lumaflex Extrême Omnisports Référence *Multi-use* ou équivalent devra être **conforme aux exigences de la norme EN 14 904 de catégorie C4**.

Un système sportif combiné à **déformation combinée** composé d'une couche supérieure en PVC collée sur une sous-construction en bouleau véritable.

Le système d'une **épaisseur supérieure ou égale à 39.3mm**, est composé d'un film en polyéthylène, d'une mousse PU de densité 60kg/m³, de lames de **18mm en 100 % bouleau véritable** avec un système de **double rainure et languette** et d'une couche supérieure de finition en PVC.

La résistance au feu selon la norme EN13501-1 devra être au moins à **Cfl-s1**.

La couche supérieure en PVC, 6.2mm d'épaisseur devra être **100% sans phtalate**. Son taux d'émission dans l'air de composés organiques volatiles (TCOV) est très faible, mesuré après 28 jours selon la norme EN16516. Proche de zéro émission (limite de quantification), **les TCOV, TSCOV et les émissions de formaldéhyde sont inférieures à 10 µg/m3**.

La couche supérieure en PVC sera **100 %**

recyclable et les chutes propres issues de la pose du revêtement pourront être collectées, recyclées et réintroduites dans la fabrication des revêtements Vinyle au travers du **programme Tarkett ReStart®** ou équivalent.

Le produit devra être **conforme aux exigences du programme REACH**.

La garantie produit devra être de **minimum 10 ans**.

La mise en œuvre du revêtement devra être réalisée **conformément aux réglementations locales** et aux **recommandations du guide d'installation du fabricant**.

Documentation & certificats disponibles

- Fiche technique
- DoP (Declaration of Performance)
- Certificat de conformité EN 14904
- Rapport de réaction au feu
- Guides d'installation et de maintenance